

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## À Bourg-Achard, le chantier du futur lycée a repris : on en sait plus sur les raisons du sinistre

7-8 minutes

Suite aux fissures apparues dans le bâtiment principal du futur lycée de [Bourg-Achard \(Eure\)](#), le chantier est l'arrêt depuis avril 2024. Il a repris en mars.



Une visite du chantier ouverte à la presse a eu lieu le mardi 21 avril 2026

« Sauf chat noir, il n'y a pas de raison que l'établissement n'ouvre pas en septembre 2027. » [Hervé Morin](#) se montre confiant. Pour le président de la Région Normandie, le chantier du futur lycée Louis-de-Broglie à [Bourg-Achard \(Eure\)](#) est reparti sur de bons rails. Il est l'arrêt depuis avril 2024, après l'apparition de fissures sur des poutres en bois posées dans le bâtiment principal de l'établissement. Les travaux de déconstruction annoncés en début d'année viennent de démarrer.

À l'origine, la rentrée des premiers élèves (uniquement les secondes) était prévue en septembre 2024. Si rien ne vient perturber le planning des travaux, le lycée ouvrira en septembre 2027. Tous les élèves seront-ils accueillis en même temps ? À cette question posée par L'Éveil de Pont-Audemer, mardi 21 avril 2026, lors d'une visite du chantier ouvert à la presse, le président de Région préfère rester prudent : « C'est un sujet sensible pour le rectorat. Je l'espère, mais je ne veux pas que ce soit le bordel à la rentrée. » [Hervé Morin](#) doit prochainement rencontrer

la rectrice de la région académique Normandie. « La rentrée pourrait plutôt se faire en deux ans qu'en un », avance le président de Région.



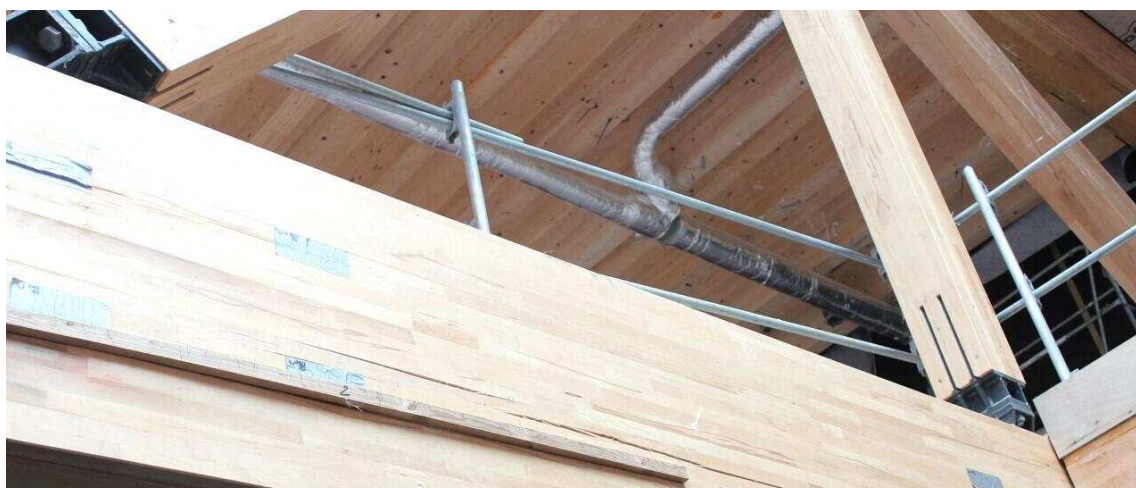
Le président de la Région Normandie, [Hervé Morin](#), et l'architecte [Christophe Bidaud](#) ont donné le planning des travaux de déconstruction et de reconstruction du bâtiment principal du futur lycée.

Les quatre poutres fissurées seront remplacées

Ce point presse était l'occasion d'en savoir plus sur la nature des travaux à réaliser. D'importantes fissures évolutives sont présentes sur quatre poutres en hêtre. Une partie bâtiment où se trouve l'entrée principale de l'établissement, les bureaux de l'administration et les salles des professeurs, va être démontée.

« Au rez-de-chaussée, des protections sont mises en place pour ne pas endommager les parties déjà réalisées. L'objectif est de réaliser un chantier sécurisé qui n'impacte pas l'ensemble du bâtiment », indique [Christophe Bidaud](#), du cabinet [CBA](#) architectes à [Rouen \(Seine-Maritime\)](#).

Au premier étage, « les châssis, les garde-corps, les limons des escaliers... vont être démontés, stockés et reposés. Les façades en ossature bois seront elle aussi démontées et réutilisées, tout comme une petite partie de la couverture. » L'architecte a tenu à insister sur un point : « Il ne s'agit pas de démonter les éléments pour les jeter. On démonte, on stocke correctement et on réutilise. Rien ne changera pas rapport au projet final. »





Les quatre poutres fissurées situées dans le bâtiment principal du futur lycée vont être remplacées.

Seules les quatre poutres fissurées seront remplacées par d'autres poutres en bois, non pas en hêtre, mais en épicéa. Car selon les expertises, c'est bien l'essence du bois qui est la cause du sinistre. Alors pourquoi avoir misé sur du hêtre ? « Cela ne devait pas poser de problème », répond [Christophe Bidaud](#). Il admet malgré tout que le hêtre est un bois « très sensible à l'humidité ».

Selon l'architecte, l'hiver pluvieux de 2023-2024 n'a pas arrangé les choses : « On a protégé les poutres, mais cela n'a pas suffi. On s'aperçoit que le hêtre est un très bon matériau pour le mobilier, mais en termes de construction, c'est compliqué. » Le choix du hêtre était aussi une manière de valoriser un bois très présent en [Normandie](#). Heureusement, ce bois n'a pas été utilisé dans les autres bâtiments du campus.

Une fois le bâtiment déconstruit, les nouvelles poutres en épicéa seront posées. « On étudie la possibilité de monter non pas les poutres sur place, mais de bénéficier de poutres préfabriquées qui seront livrées par convoi exceptionnel. Cela nous permettrait d'optimiser le temps de chantier », souligne [Christophe Bidaud](#).

La préparation du chantier a démarré le 16 mars. Suivra à partir du 11 mai la déconstruction. La reconstruction se fera à partir de juillet 2026 et la livraison des travaux aura lieu en juin 2027, pour une ouverture de l'établissement en septembre 2027.

Aucun responsable désigné

Comme l'a rappelé [Hervé Morin](#), le lycée de [Bourg-Achard](#) est attendu depuis une trentaine d'années. L'arrêt du chantier en 2024 a été un coup dur pour les familles du Roumois qui envisageaient de scolariser leurs enfants près de chez eux et ainsi éviter de se rendre dans les établissements les plus proches à [Elbeuf](#) et [Pont-Audemer](#).

Après la découverte du sinistre, le président de Région a voulu aller vite. Trouver un ou des responsables, c'était s'engager dans « une procédure qui aurait duré cinq ou dix ans, avec des coûts associés considérables car c'est un lycée où il faut assurer la sécurité et la maintenance 365 jours par an, pendant plusieurs années. »





Les salles de classe sont aménagées et n'attendent plus que les élèves.

Pour [Hervé Morin](#), la meilleure solution pour permettre au chantier de redémarrer rapidement était de trouver un compromis : « On a réuni toutes les entreprises concernées entourées de leurs avocats, les compagnies d'assurances... Et toutes les personnes ont été de bonne volonté. Les deux principales compagnies d'assurances ont largement participé à embarquer les autres compagnies et l'ensemble des entreprises pour que l'on puisse trouver une solution. »



Tous les aménagements extérieurs sont prêts comme ce terrain de sport.

Le budget total du projet s'élevait initialement à environ 67 millions d'euros. « Au titre du protocole d'accord conclu avec les entreprises et les assureurs, la Région bénéficie d'une indemnisation de 3,75 millions d'euros qui couvriront les frais engendrés par le sinistre », conclut le président.